



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers tous, chers collègues,

Nous connaissons tous des rapports d'activité arides et de lecture fastidieuse qui finissent rapidement leur existence au fond d'un tiroir ou au fond d'un placard...

Je suis fier et heureux d'introduire ce document qui m'apparaît, au contraire, comme un modèle de vitalité, de dynamisme et de créativité, dans son fond comme dans sa forme.

Un grand bravo donc, tout d'abord, à toutes celles et tous ceux qui l'ont conçu et réalisé, mais toutes mes félicitations surtout à tous ceux et à toutes celles qui mettent en œuvre les actions et qui pensent les projets dont ce rapport témoigne aujourd'hui et dont il se fait l'écho pour nous-mêmes et pour nos tutelles.

UN CONSTAT

Notre association constitue désormais un espace de soin, de formation et de recherche absolument exemplaire qui suscite, on le voit déjà, des envies et des désirs de rapprochement.

À nous, bien sûr, de savoir trouver le bon rythme pour continuer à avancer.

Cela étant, nous avons devant nous, me semble-t-il, trois difficultés principales à affronter :

- le fait, tout d'abord, que la politique des coûts vaille aujourd'hui comme politique de santé du fait de la crise qui perdure en risquant parfois de mettre à mal nos propres capacités d'élaboration et d'innovation comme celles de nos instances de tutelle ;
- le fait ensuite que l'équilibre soit de plus en plus difficile à trouver entre le secteur associatif à but non lucratif et le secteur privé à but lucratif, tant dans le domaine des prises en charge que dans celui de la formation, ce qui ne va pas sans faire courir des risques à la qualité des actions du fait de la pesée des exigences de rentabilité ;
- le fait enfin que le modèle actuel de la pédopsychiatrie se rabatte progressivement sur le modèle neuropédiatrique (comme on le voit à propos de l'autisme) et que ceci se fasse au profit des mesures d'aide de type éducatif ou comportemental, mais hélas au détriment du soin psychique au sens strict.

UN POINT DE COMMENTAIRE POUR CHAQUE ÉTABLISSEMENT

Dans les propos introductifs du rapport d'activité de chaque établissement, j'ai choisi, pour chacun d'entre eux, une phrase dont l'importance m'a semblé particulière, et ceci afin de la commenter brièvement.

- **POUR LE SIÈGE SOCIAL :** « *Ce qui caractérise aujourd'hui l'association et le siège comme une marque de fabrique, c'est une approche des situations transversale, collective et collégiale au sein d'une communauté de professionnels* ».

Autrement dit, l'identité groupale du Cerep-Phymontin est désormais claire et véritablement ancrée.

- **POUR LE CENTRE ANDRÉ BOULLOCHE :** « *Un enjeu fondamental est également la capacité d'une institution à se projeter dans l'avenir, et nous poursuivons à ce titre nos démarches en vue de la création d'une unité de maternelle thérapeutique* ».

Toute institution est porteuse d'une histoire mais porteuse aussi d'un avenir dont un tel projet vient aujourd'hui efficacement témoigner.

- **POUR L'ÉPI :** « *La certification V2014 a mis à rude épreuve, non seulement la cohérence institutionnelle de l'hôpital de jour mais aussi celle de l'association en mettant en évidence les capacités à rester en lien et à travailler ensemble* ».

La santé fonctionnelle d'une institution ou d'une association n'est pas l'absence de symptômes ou de difficultés, comme aurait pu le dire D.W. Winnicott, mais la capacité de s'en servir pour vérifier la solidité des liens et la fiabilité de leur devenir.

- **POUR L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS :** « *Les attentats terroristes et meurtriers qui ont frappé deux fois la France en 2015 n'ont pas épargné nos structures et nos adolescents, envahis, comme nous-mêmes, par l'angoisse, la colère, l'accablement, la sidération* ».

Si l'autisme et la psychose jouent comme une force « d'attaque contre les liens » (W.R. Bion) en menaçant toujours d'insularisation les institutions qui les prennent en charge, on voit bien ici comment, au contraire, cet hôpital de jour demeure ouvert sur le *socius* et en lien avec lui, ce qui constitue sans nul doute l'un des aspects de son pouvoir thérapeutique.

- **POUR L'USIS :** « *La psychopathologie des enfants accueillis montre une inflexion des proportions entre troubles du comportement et troubles envahissants du développement, les deuxièmes augmentant significativement* ».

La notion de « troubles du comportement » était déjà fort hétérogène, mais celle de « troubles envahissants du développement » (désormais remplacée par celle de « troubles du spectre autistique » dans le DSM-5) correspond, quant à elle, à une véritable régression nosologique très confusionnante, et l'on voit bien alors le rôle nécessaire des institutions de soin pour maintenir, contre vents et marées, la place de l'analyse psychopathologique.

- **POUR LE COFI-CMP ET L'OUVERTURE D'UNE ANTENNE « PÂTES AU BEURE » :** « *Le but étant d'ouvrir le plus possible le champ des soins psychiques à toutes les familles pour pouvoir parler de l'ensemble des préoccupations familiales et individuelles autour de la parentalité* ».

Le concept de parentalité se retrouve actuellement en première ligne d'un certain nombre de questionnements socioculturels et de ce fait, il fait aussi ressortir les failles de nos liens sociaux et la nécessité de réactiver certaines actions communautaires aux interfaces de la psychologie, de la psychopathologie et de la sociologie.

- **POUR LE CMPP :** « *Cette réflexion devra alors passer par une inévitable redéfinition des missions du CMPP à la lumière de l'évolution de la société et des nouveaux modes d'expression de la souffrance psychique des enfants et des adolescents* ».

Si G. Bachelard a pu dire que la découverte du télescope valait comme un résumé des lois de l'optique alors en vigueur, on peut sans doute dire que toute institution de soins vaut aussi comme le reflet de la vision des troubles psychiques qui prévaut à une époque donnée.

Si cette vision change, les modes d'expression des troubles changent et les institutions en responsabilité se doivent aussi de se transformer.

- **POUR L'IME :** « *Comment tempérer les débordements de jeunes en souffrance ou les conduites transgressives de jeunes souffrant de plus en plus de pathologies de l'agir ?* ».

Entre le circuit court du passage à l'acte et le circuit long de la pensée, c'est toute la place de l'élaboration qui se trouve ainsi posée, la contenance et la bisexualité psychique de toute institution, y compris d'un IME, ayant alors valeur de soin institutionnel.

- **POUR LE COPES, ENFIN :** « *Force est de constater que les temps s'assombrissent autour de nos métiers et qu'il nous faut, aux places qui sont les nôtres, redoubler d'énergie et de créativité pour maintenir le cap* ».

C'est tout le domaine de la formation qui a été impacté au cours des dernières années, au fil des contraintes administratives, et nous sommes maintenant devant le défi de parvenir à sauvegarder l'esprit même de nos transmissions en dépit de la culture de la rapidité qui imprègne l'air du temps...

QUELQUES ÉVÉNEMENTS NOTABLES EN 2015

Notre vie associative s'est avérée très riche et stimulante en 2015.

Je citerai seulement à titre indicatif :

- l'arrivée au conseil d'administration de deux nouveaux administrateurs, Mme Suzanne Srodogora et Mr Claude Le Pen, dont nous attendons beaucoup et que je salue ici très chaleureusement ;
- la journée associative du 26 juin 2015 qui s'est avérée particulièrement riche et conviviale ;
- l'écriture du projet associatif qui, tout en étant un document ouvert sur l'avenir, témoigne déjà par lui-même de nos potentialités groupales de mise en commun et de transversalité ;
- la mise en route d'un partenariat avec plusieurs centres de formation dans le cadre de la constitution des futures HEPAS (Hautes écoles professionnelles en action sociale) qui s'inscriront conjointement dans le champ de la formation continue, de la formation initiale et de la recherche. Cette dynamique est à l'évidence fort importante pour l'avenir du COPES ainsi que pour nos actions dans le domaine de la recherche en sciences sociales avec d'ores et déjà notre participation, aux côtés du centre de Buc-Ressources, de l'association Saint-Honoré, de l'APF Formation..., à la création du CERA (Centre d'étude et de recherche appliquée) ayant vocation à travailler avec l'ensemble de nos établissements ;
- la préparation de la certification en 2015 qui a suscité une dynamique institutionnelle remarquable (notamment grâce à l'organisation de groupes de travail transversaux) et qui a permis de mesurer l'intérêt authentique des évaluateurs pour nos diverses actions de prise en charge ;
- l'intensification, enfin, de notre politique de communication et le développement de notre site afin de mieux faire valoir à l'extérieur ce que nous sommes, ce que nous croyons et ce que nous faisons.

QUELQUES PROJETS POUR DEMAIN

- Nous avons, bien entendu, à faire aboutir les projets immobiliers en cours qui ont rencontré jusqu'à maintenant, on le sait, nombre d'écueils (le déménagement du CMPP, la réflexion sur l'avenir de l'hôpital de jour du Parc Montsouris et la revente des locaux rue Eugène-Oudiné).
- Nous avons à déployer nos projets dans le champ de la petite enfance, à savoir la maternelle thérapeutique et le projet de crèche thérapeutique dont l'articulation est à l'évidence prometteuse.
- Nous avons à poursuivre le développement du dispositif « Pâtes au beurre ».
- Nous avons, dans le cadre du CPOM sanitaire, à approfondir nos réflexions et à suivre les engagements pris pour les cinq établissements sanitaires dans une approche collaborative et croisée, et pour le CPOM médico-social, des objectifs seront fixés à l'IME, au CMPP et au siège sur la base d'une analyse de l'activité, des aspects organisationnels et budgétaires.
- Nous avons à penser au fonctionnement de la nouvelle Commission médicale d'établissement qui pourrait être très précieuse à certaines conditions.
- Nous avons à prévoir certains rapprochements et notamment avec l'association Pikler Loczy-France (APLF) qui, avec le COPES, pourraient ensemble fournir l'épine dorsale d'un « Département formation » du Cerep-Phymontin ou « Centre Michel Soulé » d'enseignement et de formation pour les professionnels de la petite enfance.
- Nous avons enfin, et je crois que cela est absolument crucial, à continuer à plaider pour la prise en charge multidimensionnelle des troubles psychiques de l'enfant et de l'adolescent, quels que soient les mouvements actuels en faveur d'une vision purement neurodéveloppementale de ces troubles et le risque, en conséquence, de voir se faire une réorientation plus ou moins brutale des crédits du secteur sanitaire vers le secteur médico-social. Fort heureusement, au-delà des structures politiques qui s'avèrent par essence transitoires, la Commission interministérielle pour le handicap (CIH) semble avoir pris la mesure de la nécessité d'offrir aux enfants et à leurs familles des parcours de soins qui ne soient pas unidimensionnels mais qui soient, au contraire, fondés de manière transdisciplinaire sur la liberté de penser, la liberté d'enseigner et la liberté de choisir.

*Finale*ment,

J'ai envie de dire que les événements de janvier et de novembre 2015, du fait de la nature aveugle et atroce des attentats qui ont été perpétrés, démontrent l'importance non négociable du respect de la vie psychique sous toutes ses formes, y compris de la vie psychique en souffrance, et notamment celle des enfants dont la prise en charge nous incombe.

Face à ce défi qui n'a pas besoin de justification mais qui fonctionne au contraire comme un impératif catégorique, la vie institutionnelle de notre association, son organisation et son fonctionnement forment aujourd'hui un ensemble harmonieux qui peut servir de socle pour nos futurs projets.

Ils nous offrent aussi un repérage éthique fort utile dans une époque marquée par la complexité et, hélas, par l'individualisme.

Mais revenons, pour conclure, à ce rapport d'activité.

René Roussillon a proposé le concept « d'objet décevant » pour parler de l'objet mélancoligène, soit celui qui ne renvoie plus au sujet un éclairage suffisant sur lui-même (« L'ombre de l'objet est tombée sur le moi »).

On sait aussi qu'André Breton a eu cette très belle phrase visant à définir « L'amour fou » :

« Je m'étais perdu à moi-même et tu es venue me donner de mes nouvelles ».

D'une certaine manière, un rapport d'activité, quand il est réussi et quand il fonctionne, se doit d'être le contraire même d'un objet décevant, en s'avérant anti-mélancolique et en venant, précisément, comme un miroir, nous donner des nouvelles de nous-mêmes à nous-mêmes...

Tel est bien le cas, me semble-t-il, de ce rapport d'activité 2015.

Bernard Golse